



Direction générale des services  
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

**Extrait des délibérations  
du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes  
Vote électronique du 22 octobre 2024**

N° 2 – D. 22.10.2024

**Point à l'ordre du jour :**

**1.1. Désignation de représentants usagers pour siéger au sein du conseil documentaire**

**Membres présents dans le cadre du vote électronique : DUJEU Ambre, SAKPA Samuel.**

**Membres absents ou excusés : tous les autres membres.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

*Vu la convention entre l'UGA et Grenoble INP portant sur les statuts du SID,  
Vu la délibération N° 1 – D. 10.04.2020 du conseil d'administration du 10 avril 2020 relative aux modalités des délibérations à distance des instances de l'UGA (par visio-conférence, audioconférence et par voie électronique) modifiée par la délibération N°19 – D. 11.03.2021 du conseil d'administration du 11 mars 2021 relative aux modalités des délibérations à distance des instances de l'UGA (par visio-conférence, audioconférence et par voie électronique),*

Considérant que, dans le cadre du renouvellement du conseil documentaire de la DGD BAPSO, il convient de procéder à la désignation de 3 usagers titulaires et de 3 usagers suppléants pour siéger au sein de ce conseil ;

Considérant les candidatures suivantes :

- Tristan MILLET (titulaire) et d'Iлона PERARD (suppléante),
- Kevin JINBACHIAN (titulaire) et d'Amine KEBDANI (suppléant),
- Timothée VITASSE (titulaire) et de Chanèze BELALA (suppléante).

Il est procédé à un vote par voie électronique sur ces candidatures.

- a) Sur la candidature de Tristan MILLET (titulaire) et d'Iлона PERARD (suppléante) pour représenter les usagers au sein du conseil documentaire de la DGD BAPSO**

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	7
Nombre de votants	2
Pour	2
Contre	0
Abstention	0

**Au regard des résultats, Tristan MILLET (titulaire) et d'Iлона PERARD (suppléante) sont désignés par les représentants des usagers siégeant au conseil d'administration pour représenter les usagers au sein du conseil documentaire de la DGD BAPSO.**

- b) Sur la candidature de Kevin JINBACHIAN (titulaire) et d'Amine KEBDANI (suppléant) pour représenter les usagers au sein du conseil documentaire de la DGD BAPSO**

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	7
Nombre de votants	2
Pour	2
Contre	0
Abstention	0

**Au regard des résultats, Kevin JINBACHIAN (titulaire) et d'Amine KEBDANI (suppléant) sont désignés par les représentants des usagers siégeant au conseil d'administration pour représenter les usagers au sein du conseil documentaire de la DGD BAPSO.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

